

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenumerique.fr

20180926_DL_03

OBJET :

Signature du contrat avec
l'opérateur ORANGE pour
la désaturation du réseau
cuivre

Date de convocation :
28 août 2018

Date de séance:
26 septembre 2018

Date d'affichage :
12 octobre 2018

Membres en exercice : 46

Membres présents : 16

Membres votants : 28

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures d'ouverture
du syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six septembre à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET, Président.

Etaiet présents : Michel CHIRAT, Philippe COCQ, François DEBEUGNY, Claude DEFLESSELLE, Jean-Philippe DELFOSSE, Anna-Maria LEMAIRE, François DURIEUX, Emile FOIREST, Jean GORRIEZ, Fabrice FRION, Frédéric LECOMTE, Laurent PARSIS, Jean-Dominique PAYEN, Patricia POUPART, Jean-Claude RENAUX

Secrétaire de séance : Claude DEFLESSELLE

Pouvoirs : Jean-Marie BLONDELLE à Jean-Dominique PAYEN
Ernest CANDELA à Jean-Claude RENAUX
Isabelle DE WAZIERS à Philippe VARLET
Stéphane DECAYEUX à Laurent PARSIS
Denis DEMARCY à François DEBEUGNY
James HECQUET à Philippe COCQ
Aline SPRYSCH à Frédéric LECOMTE
Gérard PARAISSOT à Patricia POUPART
Florence RODINGER à Jean GORRIEZ
François ROUILLARD à François DURIEUX
Bruno THIBAUT à Emile FOIREST
Annie VERRIER à Claude DEFLESSELLE

LE COMITE SYNDICAL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la Convention de délégation de service public relative à l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau de communications électroniques à haut et très haut débit en date du 15 décembre 2014 conclue entre Somme Numérique et Covage Somme;
- Vu le projet de contrat relatif à la désaturation du réseau cuivre.

Considérant la nécessité pour le syndicat mixte et son délégataire d'avoir accès à cette offre dans le cadre de la fourniture aux sites publics du GFU d'un accès haut débit par dégroupage,

DELIBERE

ARTICLE 1 – Le contrat service complémentaire de désaturation du réseau cuivre proposé par ORANGE est approuvé.

ARTICLE 2 – Le Président est autorisé à signer le contrat et toutes les pièces s'y rapportant.

ARTICLE 3 – Conformément aux dispositions de la convention de délégation de services publics, Covage Somme sera subrogé au syndicat mixte pour la mise en œuvre du présent contrat et le paiement des frais et redevances correspondants.

ARTICLE 4 – Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.